L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:
Journal quotidien, un année d'avance $12
Journal de la semaine, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce sera payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

LES ANNONCES faites à l'année aux annonces—Les artistes et personnes exerçant magasins de détail, $40; les banques, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, les marchands, encanteurs, bâtiments et bateaux à vapeur, [illegible] commission, $80. Ces abonnements ne donnent droit qu'à l'annonce de l'annonceur.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré par chaque annonce.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles qui appellent l'attention du public à des ventes d'immeubles, annonces, les articles [illegible] pour le compte des personnes, les articles pour des passagers, les annonces d'encanteurs [illegible] devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, 50 cts. par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, [illegible] le prix de l'insertion du double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, sociétés ou partnerships, etc., seront payées par les annonceurs à part et ne seront pas comprises dans le prix de l'abonnement.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, feront insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS, POUR LA MOBILE.
Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Allen, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.
Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO,
26 jr Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp, 23.

Le paquebot de la Malle des Etats-Unis BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, ayant changé ses jours et heures de départ, partira désormais de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sara tous les Lundis et Jeudis à 5 heures P. M., et repartira du Bayou le lendemain à la même heure. 12jan

POUR ST. MARTINVILLE, (Attakapas.)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour aussitôt arrivé il commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et St. Martinville.
Pour plus d'informations, s'adresser à
24 dec HALL, BEIN & CLARK, 69, rue Tchapitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.
Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell
" ST. MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " N. F. Durfey.
" TRENTON, " J. S. Rennett.
" FAIRFIELD, " J. L. Wilson.
Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirant peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs aménagements ne peuvent être surpassés en comfortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.
Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant et en descendant le fleuve.
Pour fret ou passage, s'adresser à
20 nov J. W. STANTON & Co. 85, Poydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.
Navire Kentucky 400 tonneaux, capitaine J. L. Rogers
" St-Louis, 400 " Orice King.
" Tennessee, 400 " G. D. Wise.
Barque Rashaw, 400 " Fray Howes.
" Saltan, 350 " F. A. Burwell.
" Natchez, 350 " J. L. Lindsey.
Tous les navires ci-dessus sont de première classe, doublés en cuivre, tirant peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce, ils ont de beaux aménagements pour les passagers, leurs capitaines sont excellents. Les capitaines sont des hommes d'expérience. Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant le fleuve à la remorque.
Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public.
Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGES qui désirent faire des traversées régulières soit de la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris les grands arrangements avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports très favorables comme agents des émigrants, [illegible] transport d'un point quelconque du Nord ou du Texas sur des bâtiments de première classe, bien commandés [illegible]. Le prix du transport par la vapeur, [illegible] dans l'intérieur sera fourni sur la demande, et dans le cas où [illegible] remise lui en sera faite.
Les personnes qui désirent faire des retours à leurs amis dans les îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.
ALEXANDER GOW.
Agence de l'émigration européenne, 20 Bienville.
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
28 nov

POUR NEW YORK.—La barque CITIZEN, capt. Barker, a besoin de 100 balles de coton pour compléter son chargement et peut encore prendre quelques passagers. S'adresser à bord ou à
W. HENRY PARKS, 9 rue St. Charles.

POUR NEW-YORK.—Le navire HENRY, capitaine B. Pierce, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR BOSTON.
Le navire MASSACHUSETTS, capitaine Hallett, partira sous peu. Pour fret de 600 barils s'adresser à
1 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—La barque fine voilière CLARMONT, capitaine Robinson, partira sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD & BECK,
ou à NORCROSS & FOSDICK,
24 fev 46, Gravier.

POUR BOSTON—La barque VENICE, capitaine Gill, sera expédiée sous peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à J A MERRITT,
24 fev 52, Camp.

POUR BOSTON.
Le navire ST. LOUIS, capitaine O. King, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis à vis le port au No. 20, 1ère municipalité, ou à
HARROD & DARLING,
21 fev 49, Commune.

POUR BOSTON—Le navire ROSALINA, capitaine Sabe, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR BOSTON—Le navire WAKONA, capitaine Borland, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR BOSTON
Le brick TARANTO, capitaine W. Fales, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE,
19 fev 93, Commune.

POUR BOSTON—La barque NATCHEZ, capitaine J. B. Lindsey, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à HARROD & DARLING,
12 fev 49, Commune.

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capt. J. L. Rogers, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
12 fev HARROD & DARLING, 49, Commune

POUR BOSTON.—Le brick OHIO, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
RICE & HATHAWAY,
1 fev 71, Magasins.

POUR BALTIMORE—Le navire TIPPECANOE, capt. Adams Gray, peut prendre 100 boucauts de sucre à l'entrepont. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD & BECK,
1 mars 24, Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick ARCHITECT, capitaine Alber, a besoin de 300 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD & BECK,
24 fev 24, Douane

POUR BALTIMORE—Le brick TRIO, capitaine Doane, partira sous peu de jours. Pour fret de 300 barils s'adresser au capitaine à bord ou à
NORCROSS & FOSDICK,
19 fev 46 Gravier

POUR PHILADELPHIE—Le brick PAUL JONES, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
24 f JAS D DENEGRE, 16 Douane.

POUR PHILADELPHIE.
Le brick DELAWARE, capitaine Harner sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
73, Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAZENOVE, capitaine Dearborn, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR ALEXANDRIE, D. C.—La barque fine voilière A. GRACIE, capitaine Rice, sera expédiée sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR MOBILE—par le nouveau bassin—La goëlette HARRIET, capitaine Streck, partira sous peu de jours. Pour balance du fret ou passage s'adresser à
23 f J H ASHBRIDGE, 97 Camp.

A VENDRE OU A FRETER

A VENDRE.
Le navire HERMITAGE, doublé et chevillé en cuivre, du port de 350 tonneaux ou de 1300 balles de coton; ce navire a été entièrement radoubé il y a un an à New York. Les réparations ont coûté $7000, et a été à cette même époque totalement doublé en neuf. Pour plus d'informations, s'adresser à bord ou à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR FRET OU CHARTE—Le navire brémois CLEMENTINE, capitaine Gesselman, s'adresser au capitaine à bord ou à
SCHMIDT & Co, 90 Bienville.

POUR FRET OU CHARTE—La goëlette GILBERT HATFIELD, capitaine Smith, du port de 1000 barils. Aussi la goëlette B. JOSSELIN, capitaine Hosk, et LITTENCY, capitaine Sharp.—LOUISIANA, capitaine Eddy, de 800 barils, doublée et chevillée en cuivre. Pour les conditions s'adresser à
J H ASHBRIDGE, 97 Camp

POUR FRET OU CHARTE—Le brick Georgia, capitaine Lambert, est maintenant prêt à recevoir du fret. On préférerait le charger pour le Nord. Pour les conditions, s'adresser à
19 f FOSDICK & BROTH, 56 Camp.

A VENDRE—La barque A. L. BANGER, âgée de 2 ans, du port de 200 tonneaux, bien armée. Pour plus d'informations, s'adresser au capitaine [illegible] à bord, vis à vis les bâtisses triangulaires ou à
HARROD & DARLING, 49, Commune.

A VENDRE, fret ou charte—Le brick SEA[illegible] du port de 161 tonneaux [illegible] doublé et chevillé en cuivre, [illegible] bien ancré [illegible]
J L WHITNEY, 33, Magasins.

[illegible]
C THOMPKINS & Co.
30, Gravier

PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.
Steamer. Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.
Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus; il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à dix heures A. M., et son retour il partira du Bayou Sarah tous les mercredis à 8 heures A. M. et de Port Hudson tous les mêmes jours après l'arrivée des chars de railroad. Il prendra aussi du fret pour Pontania, ayant été engagé à toucher régulièrement à cet endroit.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
22 oct—6 mois 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle-Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 avril, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Paso Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures P. M.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
1 avril 64, Nlle. Levée.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de Ponchartrain, du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 11 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
9 juil 19, Nlle Levée.

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires.—Le steamboat PERSIAN, capit. Hart, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les samedis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à STETSON & AVERY ou à
6 jan HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL.
Le navire WALTER, capitaine Christianson, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
2 fev 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire NESTOR, capitaine J. G. Moses, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles coton, s'adresser à S & J P WHITNEY
17 fev 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ONTARIO, capitaine J. Jarneson, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire OSCEOLA, capit. Barnes, sera expédié sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire PALESTINE, capitaine Littlefield, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement étant engagé. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe SWANTON, capitaine Heath, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
7fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire MONMOUTH, capitaine Fatten, sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp.
7fev

POUR LIVERPOOL.
Le navire COLUMBIA, capitaine Clark, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage s'adresser à LEVI H GALE,
10 fev 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H GALE,
7 fev 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier MILO, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à
7 f LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire FRANCONIA, capitaine Jones, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton ou passage ayant de beaux aménagements s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL
Le navire fin voilier A. L. ALBANIA, capitaine Crowell, sera expédié sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour fret de 150 balles de coton ou passage s'adresser à
LEVI H GALE,
12 fev 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire FAIRFIELD, capitaine Jos. L. Wilson, a besoin de 400 balles coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J W STANTON & Co.
26 fev 35, rue Poydras

POUR HAMBOURG—Le navire PRINCESSE LOUISE, partira sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
SCHMIDT & Co. 90 Bienville.

POUR HAMBOURG.
Le navire MANCO, capitaine Wade, sera expédié sous peu. Pour fret seulement s'adresser au capitaine à bord vis à vis le presse du Mississippi, ou à
S & J P WHITNEY,
73, Camp.

POUR HAMBOURG—Le navire GODDEFROY, capitaine Dobn, a besoin de la valeur de 500 balles coton, s'adresser à SCHMIDT & Co.
10 fev 90, Bienville

POUR HAMBOURG.
Le navire CHARLES, capitaine Coffin, sera expédié sous peu. Pour passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR FRET OU CHARTE.
Le navire A I OCEAN, capitaine Higgins. Pour les conditions s'adresser au capitaine à bord ou à
24 fev SCHMIDT & Co. 90, Bienville.

A LA VILLE DE PARIS.

Magasin de confiance.

Encoignure Royale et Orléans, maison de Mr. Vignier.

ANTE. BARRAUD, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France un joli choix de parfumeries de nouveautés.

Savoir: mouchoirs de batiste unis, fleurs pour chapeaux d'été, jupes crinoline Oudinaud pour l'été, un joli choix d'ombrelles satin noir pour deuil, satin couleur, brochés et unis, de diverses nuances, papeteries assorties, cols-ours, gants de soie noirs pour dames, gants de Paris soie noire pour hommes, chapeaux pour hommes et enfants, jolis porte-crayons, grands et petits étuis en ivoire et palissandre pour la toilette, [illegible] de poudre fixée à vendre en gros et en détail, boîtes à habits, de poudre, [illegible] peignes, du frotton, épingles à chapeaux; crème de Perse fine et commune, pommade fine et commune, savon fin et commun, eau de cologne, eau de vie de lavande, poudres pour blanchir la teint et ôter toutes les taches de rousseurs, pommade Barraud pour empêcher la chute des cheveux, grand assortiment de brosses [illegible] et cristal, enfin un joli choix de parfumerie qu'il se vendra en gros et en détail.

Toupets, perruques pour hommes, bandeaux frisettes et faux toupets pour dames à bas prix.

Ate. Barraud, prie bien les personnes qui veulent lui accorder leur confiance de vouloir croire que tous ces objets ci-mentionnés sont nouvellement arrivés et qu'il n'y a rien de vieux dans son magasin et offre tous ces articles à des prix très modérés. 14 fev

ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.

INSTRUCTION—SYSTEME ORAL.

J. S. DE FALOS, professeur de langues, informe respectueusement les dames et messieurs de cette communauté qu'il enseignera les langues anglaise et espagnole, correctement et avec une méthode simple et aisée. Par le *système oral*, l'élève apprend à parler couramment la langue anglaise avec une prononciation correcte, sans étudier la grammaire et sans l'usage d'aucun livre.

J. S. F. a enseigné le français dans cette ville par le système oral pendant trois ans, et les succès constants qu'il a obtenus en instruisant d'après cette méthode est la meilleure preuve de son efficacité; l'élève peut dans l'espace de quelques mois, lire et écrire grammaticalement la langue et la parler couramment.

Pour ceux qui préféreront étudier la grammaire et y joindre la *méthode pratique orale*, l'instituteur promet de les mettre à même au bout de quatre mois de tenir une conversation sur toute espèce de sujet.

Les classes commenceront aussitôt que le nombre suffisant d'élèves le permettra. Conditions très avantageuses. Pour les classes $6 par mois. J. F. S. peut fournir les meilleures références sur sa capacité, etc. etc.

Bureau rue Bienville, 165 11fev—1an

LECCIONES PARTICULARES DE LA LENGUA INGLESA.

MR. ORTON, profesor de la lengua Inglesa tiene el honor de participar al publico, a sus antiguos discipulos y a los estrangeros que continua como hasta aqui, a dar lecciones particulares. M. Orton ha adquirido en el espacio de siete años de enseñar el idioma Ingles en las principales instituciones de esta ciudad, un metodo sencillo y eficaz por el cual el discipulo conseguirá facilmente el fin que se propone. M. O. posee los Idiomas Frances y Castellano y dará las instrucciones en el idioma que el discipulo desee. Las personas que quisieren honrarlo con su confianza podran dirigirse á la Academia de Mr. Buffet, calle de Bourbon No. 53, ó á la libreria de Mr. Lelievre, calle de Santana, esquina de la calle Real. 14 fev

LEÇONS PARTICULIERES DE LANGUE ANGLAISE.

Mr. ORTON, natif de Londres, professeur d'anglais, et attaché depuis sept ans aux premières institutions de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et messieurs les étrangers qu'il continue, comme par le passé, de donner des leçons particulières en ville. Ses instructions seront données principalement par le moyen de la conversation, et dans ses explications, Mr. Orton fera alternativement usage des deux langues, suivant le désir de l'élève. L'expérience que Mr. Orton a acquise dans l'enseignement de la langue anglaise, les succès qu'il a obtenus soit dans les maisons particulières, soit dans les pensionnats, lui mettent à même de répondre des progrès satisfaisants que feront ceux qui l'honoreront de leur confiance. On pourra s'adresser à l'institution Buffet, rue Bourbon No. 53, chez Mr. Lelièvre, libraire encoignure Royale et Ste. Anne, ou au cabinet de lecture de Mme. Ste Rose Delaunay rue Royale No. 163. 14 fev—1 an

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE,
DE PARIS.

A Hortsville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment (transportée à Greenville, au Steping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence, a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la direction aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maîtres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes:

Langue anglaise, Langue française,
Dictée Dictée
Analyse Analyse
Composition Composition

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, éléments de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Me. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installer définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra dans la paroisse continuer l'instruction religieuse et préparer les enfants catholiques à leur première communion. 13 dec—1an

EAUX de vie anc. preuve, raisins, marque J. J. Dupuy et autres marques.
Absynthe suisse, 1ère. qualité, marque Dubied père et fils.
Fruits à l'eau de vie assortis, (prunes, abricots et pêches).
Anisette fine et surfine, des marques Champion et Ch. Dumas.
Huile d'olive superfine,
Eau de fleur d'orange triple, en caisses de 24 demi bouteilles.
200 boîtes petits pois conservés. HERBAULT FRERES
10 janv 78, rue Bienville

EN débarquement du navire Union, de Bordeaux, quelques demi barriques,
Quelques caisses de 12 bouteilles } Vin blanc Sauternes, 1ère. qualité (année 1834) de la propriété de M. de Pontac de Sauternes. HERBAULT FRERES,
10 janv 78, rue Bienville

CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités; BRIQUES de lac; SABLE, CHAUX du Nord; PIEUX, MERRAINS, &c. &c. à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
Chemin Carondelet, entre St-Claude et Tréme

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin

CHARBON—12,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par
ALEX. GOW, 20 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presse à coton.
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois gras coupé en grande longueur, et nous sommes prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont constamment en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, &c.
Ils passeront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées;
50,000 pieds do de pin de 1 pouce et 1 1/4 pouce; 50,000 do do lambris, 3/4, 5/4, 4/4 et 3/8, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE,
5 nov 65, rue Bienville, au premier.

BOTTES ET SOULIERS—79 caisses reçues par le navire Ky.—Chapeaux, 150 caisses pour hommes, 20 do. feutre, 80 do feuilles de palmier, dernièrement reçus et à vendre par
R. G. HOBBS, 12. Douane.

CAFÉ de Laguayra—1300 sacs qualité supérieure dernièrement reçus et à vendre par
F. DE LIZARDI & Co.
9 fev 52, Bienville

CHAPEAUX de Panama—Un très bel assortiment dernièrement reçu, garantis de Panama, à vendre par
F. DE LIZARDI & Co.
5 fev 52, Bienville

MONTRES ET BIJOUTERIE.

LES soussignés, importeurs de montres, de bijouterie et de marchandises de Fantaisie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand supplément d'articles nouveaux, consistant en:

MONTRES—De M. J. Tobias, Blundell et autres, de principaux fabricants, en or et en argent, échappements ancres et duplex Lépines; idem de chasse, garanties justes.

BELLE BIJOUTERIE—En diamants et autres pierres précieuses; ornements, pour le cou, topaze, rubis, et autres pierres; bracelets, épinglettes, porte-crayons en or, lunettes montées en or et argent, des médaillons, cassolettes &c.

ARGENTERIE—Gobelets, cuillères et fourchettes; couverts de dessert, cuillères à potages et à ragout, &c. garantis argent pur.

MARCHANDISES DE FANTAISIE—Nécessaires pour hommes et femmes; canifs et razoirs de Rodgers, cuirs à taillages à razoir, supérieurs.

On remonte les diamants et autres pierres et l'on exécute et répare toute espèce d'ouvrage de joaillerie dans le goût le plus exquis. HYDE & GOODRICH
26 nov 15 rue de Chartres

AU Magasin au comptant de D. B. Marsetty, 15 Bourbon no. 298, les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Havre et de New York:
Indienne à meuble rouge, bleue et chamois,
do do bleue et gris dessins tapisserie,
Indienne de Mulhouse, jolis dessins nouveaux,
Mousseline de laine nouveaux dessins nouveaux,
do mousseline do unie couleurs assorties 3/4 et 4/4,
Mousseline de laine crêponnée, nouvel article,
do noire unie en 3/4 et 4/4,
Balzerine couleurs assorties, étoffe pour bals,
Satin laine ou foulards étoffe pour robes,
Châles satin façonnés, do véritable cachemir,
Crêpe lisse, couleurs assorties,
do double noir et blanc;
Voiles soie damassés, do guipure,
Soieries, écossaises, chinées, jaspées et façonnées,
Soieries noires toutes largeurs, depuis 5/8 yards jusqu'à 1 1/2 aune.
Parapluies ombrelles, marquises glacées et brochées,
Bas soie noirs, de filoselle,
Bas à jours, en coton, fil d'Ecosse et soie pour enfans,
Gants chevreaux pour hommes, dames et fillettes,
Gants et mittons en filet noir et demi,
Cravates satin, de lisseret, de laine,
Cachemir jaspé, et cotonnade française,
Bretelles élastiques pour hommes et bambins,
Cols gaufrés pour dames et fillettes,
do brodés et garnis en valenciennes,
Dentelles maline et valenciennes noires et blanches,
Franges en soie de toutes couleurs, bourses et
Cordelières en soie, chapeaux et tours de têtes pour Janvier
Boutons, cotonnade, cotons écrus et blancs 4/4 et 5/4
5/4 et 6/4,
Flanelle blanche et rouge,
Molleton écru et blanc,
Bas et chaussettes en laines,
Couvertures de laine de 8 et 12 points,
Véritables [illegible] Madras pucé et en [illegible]

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages: 1000 barriques vin rouge (diverses marques), 25 demi do vin blanc de Graves, 40 demi do. do. Madère, 20 demi pipes cognac, 50 barils vinaigre, 50 do. à tiers champagne, grandes bouteilles, 20 do. do., 400 caisses vin St. Julien, 100 do. vins fins en bouteilles et demi bouteilles, 50 do. vin blanc do., 20 do. huile d'olives, 20 demi [illegible], 60,000 bouchons courts fins, 20,000 do longs do. 4000 do. à damejeannes, 40 caisses sardines (grandes boîtes), 10 do (1/4 do), 20 caisses petits pois, 5 caisses macaroni, 20 do vermicelli, 10 do fruits sirop, 10 do. fruits au jus, 10 do fruits à l'eau de vie, 40 do vin muscat en bouteilles et demi do, 10 caisses vin blanc de cassis, 1 do. de cornichons, 10 do. vanille, 10 do vin de Malaga, 10 do malaisons sarrigues, 30 do. olives, 30 do. anchois, 10 do. liqueurs, 20 do. Malaga, 20 do. do. 40 corbeilles figues, 40 do de Malaga.
6 fev LOISON & SILVESTRE, 36 Vieille Levée.

VON. ROUMAGE offre à vendre: Eaux de vie, 4me et 5e preuve, parmi lesquelles il a en trouve de très vieilles, des marques Lecoq, Castillon jr. et J. J. Dupuy. Huile d'olives superfine, vins rouges et blancs en caisses de 12, 24 1/2 bouteilles, vin de champagne les choix liqueurs assorties, ficelle d'emballage, absynthe 6e preuve, fruits conservés dans leur jus, cerises à l'eau de vie, anchois, pêches pour 24 grosses, truffes, ananas conservés, bouchons pour bouteilles, par sac de 1000; 200 demi boites cabas l'huile, lignes et cordages assortis par boucauts et balles, &c. &c.

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à un dentier complet, qu'il attache sans crochets et pour dix [illegible] ans, et rien à se laisser les dents de devant de la bouche, ne les enlève pour les nettoyer, [illegible]
Le docteur Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

BENJ. LACOSTE, rue Royale entre Conti et Saint-Louis, prévient les marchands et le public en général que, désirant pouvoir entièrement quitter les affaires, il vendra à très bas prix les objets suivants:
Soieries, rayées, brochées, glacées et unies pour robes, depuis 1 1/2 à 5 1/4 aunes à 1 1/4 la grande. Florence gros de Rhin, gros de Suisse, poult de soie et gros de Naples noirs, Satin noir et couleurs. Foulards pour robe, écharpes soie brochées, rayées et chinées [grande-nouveautés] Châles soie brochés, unis à franges et sans franges, do Mérinos brodés, Satin, etc. Bas soie noirs et blancs unis et brodés do filoselle. Velours en pièces noirs et couleurs, gants de soie noirs, blancs et couleurs pour homme et pour femme, do mitaines, id. longues et courtes pour femmes et enfants. Cravattes satin, noires, brochées, couleurs et fantaisies, de différentes sortes, Gros de Naples, do écharpes Ottoman. Rubans, satin et gros de Naples couleurs assorties de No. 1 1/2 à No. 16. Rubans de velours noirs et couleurs. Châles mérinos noir 6/4; do mousseline de laine unie et satinée, 5, 6 et 7/4; do bâdo noirs brochés 6 et 7/4; do stradello, do indiennes, chemise et do tapis. Indiennes françaises et américaines, de bleu, chamois et rouge pour meubles, do pour blouses. Mouchoirs de batiste unis, à ourlets, imprimés couleur et brodés, garnis dentelles. Foulards soie pour la poche; do batiste. Mérinos noir, drap d'été, alépines noires, mousseline laine noire grande et petite largeur, lasting, coutils façonnés et unis, toile, grise, arabias fil bleu et blanc, listados, percaline pour doublure, cotonnades légères, siamoises, bombazett, chaussettes coton, blanc, écru et couleur pour hommes et enfants, bas coton blanc anglais. Crêpes noirs et blancs, de neige à bras, batiste Ecosse, do fil unie et imprimée pour robes, chapeaux paille d'Italie pour hommes et femmes, linge de table uni et damassé (excessivement bon marché) bretelles, gomme et soie diverses qualités, boutons de nacre, de soie pour habits, Cols de mousseline brodés et guipures de 3 7 1/2 cents à $3 le col. Fleurs artificielles, peignes, aiguilles &c.
Toujours en magasins un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques et demi barriques des crus suivants: Chateau Laffite, Château Margaux, St. Julien Médoc, St. Emilion, Montferrand, Haut Sauterne et Haut Barsac, anisette superfine et bouchons. 17 fev

THAYER & CUSHING, No. 67, rue Tchoupitoulas.—Ont dernièrement reçu et offrent à vendre à bas prix 3000 gallons huile de baleine garantie pure, 1000 do d'éléphant de mer, 25 barils do de tanneurs, 425 caisses blanc de baleine, Boston, New Bedford et Nantucket grosseurs assorties; 253 caisses chandelles de suif, 305 caisses savon de Boston et de Cincinnati, différentes marques, chocolat doux, 300 rouleaux cordage de Manille, 1ère qualité, 250 barillets clous de forde. Blanc, 300 caisses chaussures différentes descriptions et de qualité supérieure, 300 balles et caisses toile blanche et écrue, coutil à matelas, indiennes à la mode, toile à rideaux, jeans du Kentucky, foulards de soie et de coton à la mode, satinets imprimés, casimirs et pantalon, 75 rames papier à lettres assorti, 325 pièces papier à tapisserie, 40 paquets papier de verre, 450 rames papier à envelopper de toutes les descriptions, saumons, chandelles, morue et harengs, beurre de Goshen, eau de vie et vins de toutes les descriptions, 300 caisses café et poivre moulus, biscuits de mer, 100 caisses prunes, 125 barils pois, 50 do du bras, 25 do vernis, 30 do haricots blancs, 200 caisses raisins MR., &c. 26 fev

LES soussignés offrant à vendre en débarquement du navire Rubicon, du Havre,
255 paniers de 12 bouteilles } Champagne, AY grand
100 do de 24 1/2 do } mousseux de la marque Icard et Heymard frères, dont ils garantissent la qualité.

EN magasin et à vendre:
250 barriques vin de Bergasse,
400 milliers bouchons fins.
45 caisses vermicelli et macaroni.
10 do anchois à l'huile.
10 do thon mariné.
10 do olives farcies,
25 do muscat.
20 do liqueurs superfines.
10 barils graines d'oiseaux.
1 jarre saucissons de Marseille.

EN ENTREPOT—8 1/2 pipes eau de vie blanche quatrième preuve.
20 barils do do
V L GIRARD & co,
18 fev Encoignure Chartres et St. Pierre.

BELLE Coutellerie—Coutelaux de poches et canifs de Rogers & Pickley; aussi, ciseaux et rasoirs de la même manufacture, à vendre par
HYDE & GOODRICH,
24 fev 14, rue de Chartres.

8000 Grandes et demi boîtes Sardines à l'huile de J. Colin, en débarquement du navire Eulalie, venant de Bordeaux:
40 pipes Cognac de la marque Pellevoisin aîné & co;
4 caisses l'anapluies en soie, différentes grandeurs;
200 caisses Kirschwasser de la Forêt Noire;
300 caisses Vins assortis;
Conserves de J. Colin, [toute espèce]
100 paniers Anazette;
100 do Champagne de la marque [bien connu] Lambert & co.
A vendre à des prix modérés, par
BLANCHARD, EIMER & Co.
24 fev 24, Bienville.

2000 Grandes et demi boîtes sardines.
30 pipes et demi pipes eau de vie de Pellevoisin aîné & Co.
30 balles couvertures françaises de Montpellier.
Vins de Bordeaux, différentes qualités, en grandes et demi bouteilles.
100 paniers Champagne de Lambert et Co.
100 caisses Kirschewasser de la Forêt Noire.
200 damejeannes françaises.
20 caisses anisette de Bordeaux.
Conserves assorties de J. Colin.
A vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
10 fev 24, rue Bienville

PENDULES—Le soussigné a reçu dernièrement des pendules nouvellement inventées, marchant trente heures, 8 et 30 jours. Aussi, pendules en bois avec ou sans alarme. WM. GRANT,
28, Douane

PERDU—Un mandat de $1[illegible] de $373, daté du 23 décembre 1841, à 60 jours, signé par Mr. O. A. Waggaman, faveur F. Huguet et accepté par Raphael Toledano. Le paiement étant arrêté, il ne peut être d'aucune utilité à la personne qui l'aura trouvé.
HERMOGENE PAR.

CIGARES MELES—[illegible] à vendre en magasin, par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

VENTES DE SHERIF.

La compagnie du Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya vs. Samuel Thompson et Richard Charles.
COUR DE DISTRICT—No. 20,824—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi deux mars 1842, à midi:
Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés au faubourg Lacourse, au-dessus de cette ville, entre les rues Estelle et Edward: l'un des dits lots formant l'encoignure des rues Colysée (sur la continuation de la rue du Camp) et Estelle, et mesurant vingt-cinq pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Colysée sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de face à la rue Estelle; et les trois autres lots attenant les uns aux autres et à l'autre lot ci-dessus premièrement décrit, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la dite rue du Camp sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles (mesure américaine).
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
J. L. THIELEN,
27 jan Shérif de la Cour de District.

Chs. Caffin vs. Pierre Jonc.
COUR DE PAROISSE—No. 14,458—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu sur les lieux, à l'encoignure des rues Chartres et Douane dans cette ville, Jeudi, le 3 mars 1842, à 10 heures du matin:
Le contenu du magasin situé à la dite encoignure des rues Chartres et Douane, consistant en marchandises sèches, et chapeaux pour femmes, en jouets, en poupées, en comptoirs, &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
V. ALLAIN,
21 fev—41pe Shérif de la Paroisse d'Orléans.

H. Wynne vs. S. Brixnaydre.
COUR DES PREUVES—No. 1514—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, vendredi, le 1er. avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Un lot de Terre situé au faubourg Cloud, rue Louisa, entre les rues Moreau et Casacalvo, mesurant au pied français 64 pieds face à la rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds, ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre.
Conditions, comptant.
V. ALLAIN,
1 mars—1pe Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mme. Hry. Chevarre (Aimée, alias Felicité Lacour Dubourg, f. c. l.) vs. son mari.
COUR DE PAROISSE—No. 14479—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 2 avril 1842, à midi, la propriété et les esclaves ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Un terrain formant l'encoignure des rues St. Philippe et St. Claude, mesurant 60 pieds français, face à la rue St. Philippe et 40 pieds face à la rue St. Claude, ensemble les bâtisses et améliorations.
Un mulâtre nommé François, âgé de 44 ans.
John, mulâtre âgé d'environ 15 ans.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
1 mars—1pe Shérif de la Paroisse d'Orléans.

S. S. Turner, exécuteur testamentaire de Wm. F. Jones vs Wm. Lockwood.
COUR DE DISTRICT—No. 20,455—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, cinq mars 1842, à midi:
Un certain lot de Terre désigné par le No. 20, situé au faubourg Saulet, faisant partie du lot No. Sept, de l'îlet No. dix huit, mesurant vingt sept pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Melpomène, entre les rues Magasins et Constance, les mêmes dimensions dans le fond, sur cent soixante quatre pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise; ensemble toutes les bâtisses, améliorations, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent. Le tout d'après le croquis du plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer de la Seconde Municipalité, et annexé à un acte passé pardevant Amedée Ducatel, notaire public, daté le dixsept décembre mil huit cent quarante.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
31 jan Shérif de la Cour de District.

Alexander Grant vs. Joseph Bowles.
COUR DE DISTRICT—No. 20,876—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mardi, quinze mars 1842, à midi
Un certain lot de terre, désigné par le No. Dix, situé au faubourg Ste. Marie, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Jackson, Robertson et Gravier, mesurant trente pieds de face à la rue Villeré, sur cent vingt-un pieds de profondeur d'un côté, cent pieds de profondeur de l'autre côté, et vingt pieds de large dans le fond, le tout mesure anglaise; ensemble avec toutes les bâtisses, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent; le dit lot étant borné par une allée qui conduit à la rue Jackson, en commun avec d'autres lots. Le tout d'après un plan dressé par Hugh Grant, député voyer de la seconde municipalité, daté le neuf février mil huit cent trente huit, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
9 fev Shérif de la Cour de District.

La Banque des Améliorations de la Nouvelle-Orléans, vs la Compagnie des Architectes du Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans.
COUR DE DISTRICT—No. 20,785—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Samedi douze mars 1842 à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Vingt Lots de Terre situés derrière cette ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, le vingt deux décembre mil huit cent trente six et déposé dans l'étude de Felix Grima, notaire public, par les Nos. dix-huit. Les dits lots sont contigus et mesurent ensemble (au pied américain) trois cent vingt pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Galvez, deux cent trente pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Dumaine, deux cent quatre vingts sept pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Ste Anne, et cent vingt-un pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Miro, et cent quatre vingt dix sept pieds six pouces et sept lignes sur la ligne qui sépare les dits lots de la propriété de Lebreton d'Orgenoy: ensemble avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent.
2o. Douze lots de terre situés derrière cette ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur le plan susdit par les Nos. depuis Un jusqu'à Douze, inclusivement, de l'îlet No. Dix, mesurant les dits lots contigus et ensemble (au pied américain) cinquante sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Ste. Anne, trois cent soixante dix pieds un pouce de face à la rue Galvez, cent soixante quatre pieds deux lignes sur la ligne qui sépare l'îlet de la propriété Gravier, quatre pieds trois lignes de face à la rue Dumaine, [illegible] avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent.
3o. Deux Lots de terre situés au faubourg Tremé de cette ville désignés par les Nos. Cinq et Six de l'îlet No. Soixante, sur un plan dressé par Vergnolle, le vingt sept Décembre mil huit cent trente-trois, et déposé dans l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public, et mesurant (au pied français) ensemble soixante dix pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur, et le lot No. dix, qui est vingt pieds de profondeur.
4o. Une portion de terre faisant partie de l'îlet No. Vingt compris entre les rues Prieur, Johnson, Dumaine et Ste. Anne, conformément au plan dressé par A. D'Hémecourt, le vingt deux décembre mil huit cent trente six, et déposé dans l'étude de Felix Grima, notaire public: ladite portion de terre embrasse environ un tiers de l'îlet.
5o. Quatre lots de terre situés au faubourg Tremé de cette ville, désignés par les Nos. Sept, Dix Treize et Quatorze, de l'îlet No. cinquante-sept, sur un plan de L. Bourgerol, le trente mars mil huit cent trente-un et déposé dans l'étude de F. de Armas, alors notaire public. Les dits lots sont compris entre les rues Claiborne, Ste Anne, Orléans et Derbigny, et lesdits lots mesurent (au pied américain) savoir: lesdits Nos. Sept et Dix chacun trente et un pieds un pouce de face à la rue Derbigny, sur cent quarante pieds six pouces trente pieds dix pouces de profondeur et lesdits lots Nos. Treize et Quatorze, chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Claiborne sur cent quatre-vingt-quinze pieds dix pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
J. L. THIELEN,
7 fev—4f.d. 30j. Shérif de la Cour de District

AVIS DE FAILLITES.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS pour le district Oriental de la Louisiane — Adrien Louet vs. ses créanciers — No. 70.—Avis est par le présent donné que Adrien Louet de la Nouvelle-Orléans a enregistré dans cette cour sa pétition pour se déclarer en faillite et pour être déchargé de ses dettes en vertu de l'acte du Congrès passé à cet effet et qu'un ordre a été dûment enregistré dans cette cour fixant le 7 avril prochain, dans la matinée, à la salle d'audience de la Cour de District des Etats Unis, et tenant ses sessions pour le District Oriental de la Louisiane à la douane dans cette ville, comme étant le lieu et l'heure fixes pour entendre la lecture de ladite pétition, toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver et déduire les motifs, si elles en ont, pour lesquels il ne serait pas fait droit à la prière dudit pétitionnaire.
Par ordre de la Cour.
[L. S.] ED. LAUVE,
Député greffier de la Cour de District des Etats-Unis.
22 février—3,en20j

COUR DE DISTRICT des Etats Unis, pour le district oriental de la Louisiane.—Luis Spotorno vs. ses créanciers—No. 33—Avis est par le présent donné que Luis Spotorno de la ville de la Nouvelle Orléans, a enregistré dans cette cour sa pétition pour se déclarer en faillite et être déchargé de ses dettes en vertu de l'acte du Congrès passé à cet effet et qu'un ordre a été dûment enregistré dans cette Cour, fixant le 7 mars dans la matinée à la salle d'audience de la Cour de District des Etats Unis, tenant ses sessions pour le district oriental de la Louisiane, à la Douane, dans cette ville, comme étant le lieu et l'heure désignés pour la lecture de la dite pétition; toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver et déduire les motifs, si elles en ont, pour lesquels il ne serait pas fait droit à la prière du dit pétitionnaire.
Par ordre de la Cour,
[L. S.] ED. LAUVE,
10 fev—3 en 10j. Dép. Greffier de la Cour de District.

COUR DE DISTRICT des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane—No. 78—Antoine Jonau vs. ses créanciers et les créanciers des deux anciennes maisons de commerce de Jonau, Metoyer & Co.—Avis est par le présent donné que Antoine Jonau de la ville de la Nouvelle Orléans a enregistré dans cette Cour sa pétition pour se déclarer en faillite et être déchargé de ses dettes en vertu de l'acte du Congrès passé à cet effet, et qu'un ordre a été dûment rendu dans cette Cour fixant le 9 avril prochain dans la matinée, à la salle de la Cour de District des E.-Unis, tenant ses sessions pour le district oriental de la Louisiane, à la Douane de cette ville, comme étant l'heure et le lieu fixés pour la lecture de ladite pétition; toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver pour déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels il ne serait pas fait droit à la prière dudit pétitionnaire.
[L. S.] Par ordre de la Cour,
ED. LAUVE,
26 fev Député Greffier de la Cour de District des E. U.

SAUCISSES conservées dans le saindoux—40 barillets en très bon ordre, pour l'usage des familles, à vendre par J H ASHBRIDGE,
21 fev 97, Camp.

TRAITES sur la Havane à courte vue, à vendre par
21 f J ROBERT & Co. 3, Magasins

SALSEPAREILLE—50 balles en magasin, à vendre par
J ROBERT & Co, 3, Magasins.

RAISINS secs, quelques caisses supérieur M. R. à vendre par J ROBERT & Co,
3, Magasins.

TABAC—30 caisses manufacturé du Missouri à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

FARINE—100 barils en débarquement du steam-boat Minerva, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

CHANDELLES—50 caisses pures de suif en magasin et à vendre par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

BOEUF—130 1/2 barils mess à l'inspection de Bozant, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
1 fev 63, rue Gravier.

WHISKEY—7 barils Monongahela, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

PORC et Saindoux—80 barils porc mess et prime, saindoux en barils et barillets, à vendre par
21 fev HARROD & DARLING, 49, Commune

PORC & BOEUF—910 barils à l'inspection, à vendre par
21 fev JOHN R SHAW & Co. 24, Poydras.

FARINE & MAIS—600 sacs et barils, à vendre par
21 fev JOHN R SHAW & Co 24, Poydras.

TABAC Manufacturé—150 caisses de différentes descriptions, à vendre par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

SAINDOUX—400 barillets et 30 barils en magasin, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

CAFE de Rio de qualité supérieure, à vendre en magasin par WM. PREHN,
14 fev 56, Douane.

CIGARES Regalies—Un lot de 50000 à vendre à $30 le millier pour du comptant par J M CABALLERO,
24 fev 14, Camp

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—Le 23 février 1842—No. 13776—Samuel Hermann Sr. et Saml Hermann Jnr. contre leurs créanciers et les créanciers de Saml. Hermann & Son. Que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, aient à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication du présent ordre les motifs pour lesquels le tableau provisoire de distribution, déposé par le syndic ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément audit tableau.
Par ordre de la Cour, bureau du greffier le 23 février 1842
24 fev—3fen10j ARMAND PITOT, greffier

No. 13,906.—L. G. Basrinot et al. vs. J. B. Aubert pour un atermoiement forcé.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—Le 25 février 1842—Il est ordonné que toutes personnes intéressées dans cette affaire, aient à déduire sous dix jours, à dater de la 1ère. publication de cet ordre, pourquoi le tableau provisoire de distribution enregistré dans cette affaire ne serait pas homologué, et les fonds distribués conformément à sa teneur.
Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier. Nouvelle Orléans, le 25 février 1842
26 fev—3 en 10 j. ARMAND PITOT, Greffier.

No. 14,516—M. Barnett Sr. vs. ses créanciers, [Pour un atermoiement.]
COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—2 février 1842.
Sur lecture et enregistrement de la pétition dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire soit convoquée en l'office de Carlisle Pollock, notaire public, pour le 7 mars 1842, afin d'y prendre en considération les affaires du pétitionnaire et d'y délibérer sur sa demande d'atermoiement; en attendant toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés sont suspendues. Il est de plus ordonné que M. John Gedge soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, 2 février 1842.
Par ordre de la Cour,
ARMAND PITOT,
3 fev—3f en 30 j Greffier.

COUR de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No. 14,564—Henry Le Gendre vs ses créanciers et les créanciers de Legendre et Bernaud, pour un atermoiement.—Sur lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ainsi que des créanciers de la dite société Le Gendre et Bernaud soit convoquée au bureau de P. P. Labane, notaire public, le 21 mars prochain 1842, pour y délibérer sur les affaires du pétitionnaire et sur sa demande d'un atermoiement; et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Il est de plus ordonné que Jules Levergne soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle. Orléans, le 15 février 1842.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.
Pour copie conforme—Bureau du Greffier.
N. O. le 15 février 1842.
16 fev R PITOT, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent Salut:
Attendu que François Huet, de cette ville, a fait acheté à une vente faite par Joseph Le Carpentier, encanteur public de cette ville, la propriété, ci-après décrite, a été adressé au Greffe de cette Cour, en date du seize janvier de l'année 1842, pour un avis en conformité d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, [illegible] pour confirmer [illegible] les ventes judiciaires, approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées, sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de formes dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps, le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
Ladite propriété fut vendue par l'encanteur susdit, en vertu d'un ordre de cette Cour, daté du 14 (quatorze) du décembre de l'année 1840, dans l'affaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane & al. vs Jean Mélèze, pour une cession forcée—No 12567 ou Dock, & de cette Cour, à laquelle vente ledit François Huet s'est rendu acquéreur pour le prix de $1,175, payable; $1,75 comptant, et le balance en quatre termes égaux, à six mois, douze mois, dix-huit et vingt-quatre mois.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire.
Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé au faubourg Marigny, désigné par le No deux sur un plan fait par Allou d'Hémécourt le 17 janvier 1835, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, en cette ville, ledit terrain, ayant, mesure américaine, quarante et un pieds neuf pouces de face à la rue Casacalvo, et quatre vingt dix-sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur.
[L. S] Donné sous ma main et le sceau de cette Cour. Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 2 janvier 1842.
LOUIS B. COURTIN,
2 février—4 en 30 j Député Greffier.

BEURRE et Fromage de Goshen—20 fréquins, à vendre par J W STANTON & co.
19 fev 35, Poydras.

MARINADE—100 caisses à vendre par
J W STANTON & Co. 35, Poydras.
19 fev

THE de toutes les descriptions, à vendre par
19 fev J W STANTON & Co. 35 Poydras.

CAFE—300 sacs Rio et Java, à vendre par
19 fev J W STANTON & Co. 35, Poydras.

SAVON et Amidon—500 caisses, à vendre par
19 fev J W STANTON & Co. 35, Poydras.

HUILE et Blanc de Baleine—A vendre par
15 fev J W STANTON & Co. 35 Poydras.

GOUDRON et Résine—120 barils à vendre par
19 f HARROD & DARLING, 49 Commune.

SACS en paille—40 paquets à vendre par
19 f HARROD & DARLING, 49 Commune.

VIN du Rhin de tous les choix et de la récolte de 1834, à vendre par
19 f K & F T PRESCOTT, 14 Canal.

MOUCHOIRS de Madras à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

PORC—100 barils en bon ordre à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

MARCHANDISES du pays de différentes descriptions à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

POIVRE—200 sacs sumatra à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

BEURRE de Goshen dernièrement reçu à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

COTONNADES à la mode—10 caisses à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

WHISKEY—100 barils Commun à vendre en magasin par STETSON & AVERY. 19 f

GRAISSE—60 barillets en magasin à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

PLOMB—2448 saumons en débarquement du steamboat Preemption à vendre par
19 f JOHN R SHAW, 24 Poydras.

CAFÉ—500 sacs café de la Havane à vendre par
19 f FRATS & FERNANDEZ, 27 Toulouse.

DAMEJEANNES—1000 de 5 gallons, à vendre en débarquement par A. DURAND,
16 f 13, Bienville

TOILE & corde d'emballage—800 pièces 44 pièces du Kentucky et autres descriptions à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS,
14 f 63, Gravier.

HUILE d'Olive—350 paniers huile d'olive marque Pa[illegible] Poëssl, et à vendre par S. LATAPIE,
16 fev 70, Vieille-Levée.

BLANC de Baleine, Savon &c—50 caisses blanc de baleine de New-Bedford; 100 dito savon 1re mière qualité, à vendre par S. LATAPIE.
16 fev 70, Vieille-Levée.

EAU de vie d'Espagne—75 barils eau de vie en magasin et à vendre par
18 f FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

RAISINS et citrons—150 caisses raisins et 100 caisses citrons de Malaga en magasin et à vendre par
19 f FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

BELLE BIJOUTERIE—Les soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de lunettes d'or et d'argent, médaillons et fermoirs d'or, des or et argent, porte crayons en or, plumes d'or de Brown & Co. Aussi ils viennent de recevoir un bel assortiment de montres d'or et d'argent, à vendre à bas prix par
HYDE & GOODRICH,
21 fev 15, rue de Chartres.

SAVON, Huile et Blanc de Baleine, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
18 fev 20, Douane.

MORUE et Maquereaux, en caisses, tambourg et barils à vendre par TUFTS & HOBART,
19 fev 20, Douane.

BEURRE—15 barillets de Goshen, en débarquement du navire Arkansas, à vendre par
14 fev TUFTS & HOBART, 20 Douane.

FARINE de Barrache—50 barillets en débarquement du navire Louisa, à vendre par
18 fev TUFTS & HOBART, 20, Douane.

CRANBERRIES, en barils 1/2 et 1/4 barils, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
15 fev 20, rue de la Douane.

FARINE pour Famille—50 1/2 barils, à vendre par
18 f CH. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

BEURRE de l'Ouest—80 barillets, à vendre par
18 f CH BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

TRAITES en blanc, en français et en anglais, reliées en registres, dernièrement reçues et à vendre par
19 f NORMAN STEEL & Co, 14, Camp.

BEURRE—160 barillets de l'Ouest, de bonne qualité, à vendre par CH. BYRNE & co,
11 fev 158, Tchoupitoulas.

TRAITES sur New York, Londres et Paris, à vendre par 11 fev O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

CAFE de Java—300 sacs en magasin, à vendre par
O H MIESEGAES,
11 fev 24, Vieille Levée

BOUTEILLES—300 paniers à madère, à vendre en magasin par O H MIESEGAES,
11 fev 24, Vieille Levée

THÉ Impérial, poudre à canon et Young Hyson en magasin, à vendre par O A MIESEGAES,
11 fev 24, Vieille Levée

TOILE d'Irlande—Un bel assortiment en magasin, à vendre par F DE LIZARDI & co,
10 fev 52, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par
F DE LIZARDI & co;
10 fev 52, Bienville.

FARINE.—250 barils en débarquement du steam-boat Meridian à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
15 f 63, Gravier.

BAS—19 caisses blancs et bleus à vendre en débarquement du navire Clementine par
O H MIESEGAES,
15 f 24 Vieille Levée.

EAU de vie, vin blanc et rouge de différentes qualités en débarquement du navire Callao de Bordeaux à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 15 f

CORDE d'emballage—500 pieds 44 pouces à vendre par
O H MIESEGAES,
15 f 24 Vieille Levée.

SUCRE—30 caisses blanc de la Havane, à vendre par
16 f A. DURAND, 13, Bienville.

MAGASIN DE MEUBLES à la Nouvelle-Orléans—Le soussigné offre à vendre un grand assortiment de meubles très élégans, tels que: chaises d'acajou communes et à la mode, pianos de toutes les dimensions, matelats en crins et mousse, oreillers &c. &c. Bon marché pour du comptant. Wm. GRANT, 28 Douane.
10 j

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre usage en usage en ce pays ou en Europe.

Les noix du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau ou à des mouvements quelconques des habitants ou bœufs et conséquemment ils conviennent aux habitants pères de familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux par heure. Aussi des moulins de la force d'un cheval, capable de moudre trois boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.
ALEX. GOW, 20 Bienville.
On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

DRAYS, WAGONS, &c. &c. actuellement en débarquement du navire Roscoe et du brick Solon de Philadelphie: 25 drays différentes dimensions, 6 wagons sans ridelles, 1 wagon [illegible], 7 brouettes, à vendre par
6 jan CHS BYRNE, 158 Tchoupitoulas.

NOUVEAU ET SPLENDIDE STOCK D'HABILLEMENT CONFECTIONNES.

MEAKINGS & KETCHAM, No. 1 rue Bienville, encoignure de la Vieille Levée, reçoivent directement du Nord un grand assortiment d'habits confectionnés à la mode et articles de consommation se composant de: habits de toutes couleurs, chemises de toutes descriptions, qualités, sous-vestes, etc. Le tout offert à vendre à bas prix pour du comptant ou pour du bon papier de la ville à courte échéance. 12nov

[illegible]

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangement d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. mars prochain.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	8	"	Locomotive,	7	"
"	9	"	"	10	"
"	10	M.	"	11	"
"	1 1/2	"	"	1	P. M.
"	3	P. M.	"	2	"
"	4	"	"	3	"
"	5 1/2	"	"	7	"
"	6	"	"	7 1/2	"
"	6 1/2	"	"		

Arrangements d'hiver à partir du second lundi d'octobre.

Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	8	"	Locomotive,	7	"
"	10	"	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	1	"	"	3	"
"	3	P. M.	"	4	"
"	5	"	"	5	"
"	6	"	"		

Pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 9 1/2 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11 1/2 heures P. M.
Quand les théâtres ne seront pas ouverts le char partira de la Nouvelle Orléans à 10 1/2 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine une heure P. M. un char commencera partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE
commenceront à partir du haut de la rue Jackson:—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h 1/2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue de Canal et Baronne; dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'ils y trouvent des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
19 oct Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.
Commençant vendredi 16 juillet 1841.
UN train de chars partira du dépôt pour "Ducros's Landing," à l'entrée de la "Terre aux Bœufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées:

JOURS OUVRABLES

Departs.		Retours.	
8 1/2 heures	A. M.	8 heures	A. M.
4	P. M.	5	P. M.

DIMANCHES

8 1/2 heures	A. M.	8 heures	A. M.
12	A. M.	1	P. M.
4	P. M.	5	P. M.

Par ordre de la Direction
8 sept J. WEATHERBURN SMITH.

BANQUE DE CARROLLTON.
A LOUER—Un magasin bien commodément situé rue des Magasins, près de la rue Poydras. Aussi une maison encoignure des rues Nayades et Felicité et une petite maison près le cercle Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON,
19jan Caissier.

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 75 donnant sur la rue Fonchon. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 34 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin sur la rue Gravier, no. 20. S'adresser à
1er dec PETERS & MILLARD, 24 V. Levée.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en bois, à étage, située rue Philippa entre les rues de la Coramone et Gravier, de cinq pièces avec galerie tournante, cabinet &c. &c. Les murs en est, entre cour et jardin et est abondamment pourvu d'eau de pluie.
Une maison basse en bois, située sur le coin de la rue du Canal entre les rues Tréme et Marais, de quatre pièces avec galerie, devant et derrière, cabinet, &c. &c. et un grenier spacieux avec une cour commode. Le tout est grande, avec un beau puits à pompe, &c. &c.
Une maison basse en bois, située rue Tréme, entre les rues Dumaine et St Philippe, de quatre pièces avec galerie derrière, cabinets &c. &c.
S'adresser à B & A SOULIE
10 j 65, rue Bienville au premier.

A LOUER.
Le magasin situé à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 60 pieds sur 25, sept chambres à coucher. Cuisine, chambre de domestiques etc. avec toujours du gaz et d'eau.
AUSSI—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage a 88 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.
Ces bâtisses sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.
Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 sept LA BANQUE DU GAZ.

A LOUER—Le Magasin dans le bâtiment pour marchandises sèches, situé encoignure des rues Ste Anne et Bourgogne. S'adresser sur les lieux, ou au No. 11, rue de Chartres à
25 jeo V & O VIGNAUD.

MAGASIN A LOUER—Le magasin rue Royale, No. 79, sera loué à des conditions raisonnables et libre immédiatement aux soussignés. Ce magasin est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou de nouveautés.
29 juin—6 JARVIS & ANDREWS.

A LOUER—Deux magasins spacieux situés rue Victoire près le Rail Road.
Deux maisons confortables à deux étages, situées rue Coude entre les rues du Quartier et de Chartres.
Une do en brique, situées rue Canal, à deux étages, entre Bourbon et Dauphine.
Le bas d'un magasin encoignure Canal Carondelet.
20 dec F. DE LIZARDI & Co

AVIS—THEODORE, coiffeur, rue de Chartres, No. 160—prévient le public qu'il confectionne des perruques pour hommes et pour dames, de toutes formes toupets, bandeaux, nattes, frisettes, moustaches, et grand assortiment de toutes espèces d'ouvrages en cheveux. Il a eu la nouvelle méthode de couper les cheveux depuis sept ans et s'étant perfectionné, il est en mesure de fabriquer des ouvrages en cheveux. Cette maison continue depuis plusieurs années pour la grande quantité de parfumerie qu'elle a expédiées, continue toujours avec progrès, et fait de grands avantages aux acheteurs.
Ce même magasin est pourvu d'objets de toilette les plus nouveaux, tels que: cravattes, écharpes, riches, portefeuilles et sachets, chemises dernière mode en toile française, boutons, bas et bas gants, élastiques, nacre et d'autres garnis de mérinos, soie, mouchoirs de batiste, foulards, articles pour épingles, pour coiffure, chaussures, boîtes pour la glaces garnies de belle parfumerie, huile pour la ruine, eau pour empêcher les cheveux de tomber, crème et savon de toutes les qualités &c.
On a un abonnement pour la coupe de cheveux à des prix raisonnables, et l'on peut faire la barbe pour les messieurs qui daignent l'honorer de leur confiance.
17 jan

CIGARES—300,000 de la Havane, 100 barils tabac de Cuba en feuilles, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
9 fev 29, Vieille Levée

A VENDRE en débarquement de la goëlette Huasteca de Tuspan:
Dix tonneaux bois de Fustic,
Quatre vingt balles de Salsepareille,
Vingt balles de Jalap en racine.
S'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co.
21 jan—1d 24, rue Bienville

LES soussignés offrent à vendre sur la Levée en débarquement du navire Tuma de Bordeaux.
100 Boucaut vin rouge diverses qualités
24 1/2 barriques vin blanc,
500 caisses vin diverses qualités
100 paniers huile d'olive
1 0 do vin de champagne,
2 barils vinaigre,
10,000 bouchons fins, longs et courts.
50 paniers anisette,
50 caisses liqueurs fines,
24 1/2 pipes eau-de-vie
50 caisses macaroni
20 caisses fruits à l'eau de vie,
10 caisses vermicelli et macaroni
21 f LOISON & SILVESTRE, 36, Vieille Levée.

LES soussignés offrent à vendre—Sardines en grandes et demi boîtes, petits pois en grains et demi boîtes fruits assortis au jus, amandes à coque tendre, vins de Champagne de diverses marques, absynthe et Kirchewasser, liqueurs assorties, vins rouge et blanc en barriques et en caisses, Cognac, fine champagne 1815 en barils, marrons conserves de 1ère. qualité, macaroni et vermicelli, sauce de truffes en petites bouteilles, guignolet d'Angers et anisette, bouchons en sacs de 500
LORENZ & VALETON,
21 fev rue Royale 59

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.
MR. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.
Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. ct; pour les acheteurs 1 1/4 pour cent sur leurs commissions fort.

CAFE de Rio de qualité supérieure, en magasin à vendre par WM. PREHN,
17 fev 56, Douane.

PORC—1.0 barils mess prime à vendre par
17 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

TABAC—30 caisses manufacturé à vendre à bas prix par
17 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

CIGARES—20,000 regalia, à vendre par
17 fev CH. DOANE & Co. 69 Poydras.

VINAIGRE—50 barils supérieur du Nord, à vendre par
17 fev FOSDICK & BROTH, 56, Camp.

CHECKS sur Cincinnati à vue, à vendre par
17 fev STETSON & AVERY, 56, Gravier.

SUCRE de la Havane—340 caisses blanc et brun en magasin à vendre par
J N RIGULFI, 58 Poydras.

CAFÉ de la Havane—600 sacs première qualité en magasin à vendre par
17 f J N RIGULFI, 58 Poydras.

CIGARES de la Havane—[illegible] regalias, canones, Trabucos et en magasin à vendre par
17 f J N RIGULFI, 58 Poydras.

VIN du sherry—50 barriques très vieux, vendre à bas prix pour clore une consignation par
17 f J N RIGULFI, 58 Poydras.

BRIQUES à feu—25,000 anglaises, à vendre à bas prix par W E & R MURPHY, 132 Vieux Bassin.
17 f

CHARBON de $1 par baril, 2,000 barils à vendre à $1 le baril rendu par
17 f W E & R MURPHY, 132 Vieux Bassin.

AMANDES écossées—100 sacs à vendre par
16 f A. DURAND, 13, Bienville.

TABAC—8 boucauts en feuilles, à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

SAINDOUX—700 barillets saindoux débarqués du steam American Eagle et 500 do en bon ordre, à vendre par
19fev FERGUSON & REID, 40, Poydras.

DOUBLONS—200 doublons mexicains à vendre par
18 f FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CHANGE sur la Havane à vue à vendre par
18 f FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CORDE et Toile d'Emballage—2000 pièces et rouleaux à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.
12 fev rue Gravier

PEAUX et cuirs—13 paquets peaux, 170 de cuirs de bœuf, 2 barils cire d'abeille à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
19 fev 28 et 29, Nouvelle Levée

PLOMB—250 saumons en débarquement du steamer Preemption, à vendre par MERLE REVILLE & Co.
19 fev 45, Vieille Levée

PLOMB—1100 saumons en débarquement du steamer Minerva, à vendre par JAS. E. WOODRUFF,
19 fev 70, Camp.

CHEMISES et Pantalons—Une facture dernièrement reçue par le navire Arkansas, de N. York, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
19 fev 70, rue du Camp.

CHANGE sur Philadelphie—Traites de 1 à 60 jours de vue à vendre par
19 f J ALBERT, 22 St. Louis.

HUILE DE BALEINE—20 barriques à vendre par
FERGUSON & REID,
19 fev 20, Poydras

BEURRE—15 fréquins Goshen en débarquement du nav. Arkansas, et en magasin à vendre par
FERGUSON & REID,
19 fev 20, Poydras.

SEL de Liverpool—700 sacs gros en débarquement du navire Abbotsford, sur la Levée vis à vis la presse d'Orléans, à vendre en lots au gré des acheteurs par
A. L. ADDISON & Co.
1 fev No. 20, Bank Place

LIQUEURS superfines, &c. reçu par le navire Governor Davis, et à vendre par le soussigné, en gros et en détail:
200 caisses liqueurs superfines et fines,
50 do cerises à l'eau de vie,
60 do fruits assortis dans leur jus,
3 do saucissons Lyon. S LATAPIE,
15jan 70, Vieille Levée

HARICOTS—25 barils, à vendre par
20jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans—Qu'il soit connu que, aujourd'hui pardevant moi Achille Chiapella, notaire public dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté et en présence des témoins ci-après désignés, et soussignés, ont personnellement comparu, les personnes dont les noms suivent toutes résidant dans cette ville, savoir:
Antoine Baudouin, Louis Lebeau, partenaire de la maison de commerce Lebeau et [illegible], composée de lui-même et de Just Barthelemy, Pierre Romain Pinssan; Oliver Palmes partenaire de la maison de commerce [illegible] Palmes & Johnston, composée de lui-même et de Daniel Johnston, Stephen Herriman, James W. Riddle et John P. Drake.
Lesquels comparans ont déclaré: qu'en vertu d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé: "Acte pour autoriser les sociétés spéciales ou anonymes et pour en régler les bases" approuvé le 13 mars 1837, ils se sont réunis pour former, et ont en effet, formé entr'eux une société spéciale qui sera établie en cette ville de la Nouvelle-Orléans sous le titre, la raison ou le nom de "La Compagnie de remorqueur Tennessean," et de laquelle ils ont, d'un commun accord, arrêté et établi les bases de la manière suivante, savoir:

Article 1er.
Le domicile de la dite société est fixé dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, et ses opérations auront pour but de remorquer toutes espèces de bâtiments sur le Mississippi soit en montant, soit en descendant le fleuve, de remorquer toutes espèces de navires depuis le Port de la Nouvelle Orléans, jusqu'à la mer et depuis la mer jusqu'au Port de la Nouvelle-Orléans et de porter secours aux navires échoués ou en détresse dans le voisinage des Passes du Mississippi, le tout au moyen du bateau à vapeur Tennessean que les associés susnommés ont ce jour acquis et se proposent d'entretenir pour les effets ci-dessus.

Article deuxième.
Le fonds capital de ladite société sera de six mille piastres divisées en douze actions de cinq cents piastres chacune; et il sera émis par le caissier en faveur des actionnaires des certificats d'actions qui devront être signés par l'agent général ci-après nommé de ladite société. Ledit Antoine Baudouin met dans ladite société la somme de deux mille piastres montant de quatre actions du fonds capital de ladite société et représentant sa part et portion dans le dit bateau à vapeur le "Tennessean" dont le titre est en son nom. Lesdits Lebeau et Charbonnet mettent dans ladite société la somme de mille piastres, montant de deux actions dudit fonds capital. Ledit Pierre Romain Pinssan met dans ladite société la somme de mille piastres montant de deux actions dudit fonds capital. Lesdits Palmes et Johnston mettent dans ladite société la somme de cinq cents piastres montant d'une action dudit capital et lesdits Stephen Herriman, James W. Riddle et John P. Drake mettent chacun dans ladite société la somme de cinq cents piastres, montant total de trois actions dudit fonds capital, lesquelles sommes respectivement payées en plein par les parties susnommées à l'effet de former ledit fonds capital dont ils sont aujourd'hui les détenteurs dans les proportions susmentionnées ont été employées à l'acquisition ci-dessus du bateau à vapeur le Tennessean ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Article troisième.
Aucun des actionnaires de ladite société ne sera responsable des pertes ou dommages ni des dettes ou obligations de la société au-delà du montant de ses actions.

Article 4me.
Ladite société est formée de la date des présentes, et sa durée est fixée jusqu'au premier de septembre mil huit cent quarante trois, époque à laquelle elle sera terminée, à moins que les actionnaires ne conviennent de la continuer, au moins que la majorité des actionnaires ne convienne de dissoudre ladite société plus tôt, en se conformant aux dispositions de la section onze de l'acte législatif susvisé.

Article 5ème.
La direction de toutes les affaires de ladite société est confiée audit sieur Antoine Antoine Baudouin qui est, par ces présentes, nommé directeur, l'agent général et le trésorier de ladite société. Ledit directeur et agent devra [illegible] de tous les fonds de ladite société, et de toutes et chacune des opérations, démarches, affaires et transactions, ainsi que tous et chacun des comptes, recettes et déboursés de ladite société. Il devra en faire part, à la fin de chaque mois, et en outre de situation des affaires de ladite société, par un état soumis aux actionnaires, et devra aussi, le premier de chaque mois aux actionnaires susnommés qui, à la même époque, se partageront au prorata les bénéfices nets de ladite société, sauf [illegible] que l'agent recevra pour ses services, une commission de deux et demi pour cent sur les recettes brutes de ladite société.

Article 6me.
Le capitaine James W. Riddle est et demeure chargé du commandement dudit bateau à vapeur Tennessean qui doit être employé à remorquer ainsi qu'il est dit à l'art. 1er. du présent acte. Il sera de son devoir de tenir un compte exact de tous les frais qui se rattachent aux opérations, et à la fin de chaque mois, [illegible] il remettra à l'agent du dehors ci-après nommé de [illegible] compte, et un rapport succinct de toutes les opérations qu'il aura faites; lequel rapport sera copié dans un livre tenu à cet effet par l'agent général, qui aura soin d'en garder l'original afin de s'en servir comme pièce justificative; ledit James W. Riddle aura plein pouvoir de choisir les officiers et les hommes de son équipage, pourvu, bien entendu, que les salaires par lui donnés n'excèdent pas ceux qui se paient habituellement aux gens en pareil cas. Il sera de son devoir, le premier de chaque mois, de faire le compte des dépenses du mois (sauf le bill) contenant une liste exacte des personnes employées à bord, avec leurs noms, leurs occupations, les salaires et les jours qu'ils ont employés et en payant lesdits salaires, il devra en tenir compte, et faire un relevé des sommes qu'il aura payées pendant le mois pour les menus frais, lesquels comptes et relevés seront remis audit agent général, qui, se fera remettre des pièces justificatives qu'il devra garder pardevers lui, ses pièces comptant audit James W. Riddle. Le montant dudit compte ainsi que des menus frais dudit James W. Riddle recevra à titre de compensation pour ses services, un salaire annuel de deux mille piastres, payable mensuellement.

Article 7me.
Le dit Stephen Herriman est par les présentes nommé l'agent du dehors (le dit agent) de la dite société, et devra en cette qualité s'occuper personnellement de l'arrivée et du départ du dit bateau à vapeur Tennessean; il est de plus autorisé à passer les contrats pour les remorques, sur les propositions des capitaines de navires, et il lui sera ouvert un livre séparé dans lequel seront entrées toutes les sommes qu'il aura collectées, et devra, au moins une fois par semaine, soumettre ce livre au dit agent général, et verser entre les mains de ce dernier les sommes collectées. Et pour ses services le dit Stephen Herriman recevra soixante et quinze piastres par mois.

Article 8me.
Il est déclaré légal par les présentes, pour la majorité des actionnaires de la dite société et ils y sont expressément autorisés, de priver de leur emploi, en aucun temps pendant la durée de la dite société, ledit agent général, ledit capitaine investi du commandement du dit bateau à vapeur Tennessean et l'agent du dehors ci-dessus désigné et de nommer en leur lieu et place toute autre personne comme ils le jugeront convenable.

Article 9me.
La commission allouée à l'agent général, les salaires respectifs de l'agent du dehors et du capitaine auquel est confié le commandement du bateau ainsi que tous les frais relatifs à la remorque des navires, seront payés au débit du compte de profits et pertes; toutes les sommes collectées pour le remorquage par le dit bateau, seront portées au crédit du même compte, et le dividende revenant à chaque actionnaire sera prélevé sur la balance restant au crédit du dit compte.

Article 10me.
Il est de convention expresse entre les parties que, pendant la durée de la dite société, aucun des associés ne pourra vendre ou donner en gage ses actions en totalité ou en partie, sans le consentement de la majorité des actionnaires.

Article 11me.
A l'expiration de la présente société ou dans le cas de sa dissolution avant le temps fixé par les présentes pour sa durée, la liquidation des affaires et intérêts de ladite société appartiendra exclusivement à celui qui en sera alors l'agent général, pourvu, néanmoins, que ledit agent général soit actionnaire de la dite société; et dans le cas où cet agent ne serait pas alors agent général, ne sera pas actionnaire de la dite société, la liquidation sera confiée à un actionnaire choisi par la majorité desdits actionnaires.
A l'expiration du terme pour lequel ladite société est formée, ou dans le cas de dissolution avant ce terme ainsi qu'il a été dit, toutes les affaires de ladite société devront être terminées et liquidées dans un délai de trois mois qui commenceront à courir du jour de l'expiration ou de la dissolution de ladite société selon le cas.
Fait et passé à la Nouvelle Orléans ce vingtième jour de janvier mil huit cent quarante deux, en présence de M. Carlisle Pollock et M. Hermann Lucas témoins, lesquels ont signé avec lesdits comparans et moi notaire soussigné.
[Signés] A. Baudouin, L. Lebeau, P. R. Pinssan, Palmes & Johnston, S. Herriman, James W. Riddle, John P. Drake, Carlisle Pollock, H. Lucas.
4 fev—6t A. CHIAPELLA, Notaire public.

VINS Champagne et Malaga à vendre par
24 f GEO. GREEN & BROTH. 62 Gravier.

CAFE de Rio et St-Domingue à vendre par
24 f GEO. GREEN & BROTH. 62 Gravier.

POIVRE—Sumatra à vendre par
24 f GEO. GREEN & BROTH. 62 Gravier

NOUVEAU DIRECTORY pour 1842, par Pitts & Clarke, dernièrement publié, à vendre par
24 fev NORMAN STEEL & Co., 14, Camp

SUCRE brut de la Havane en magasin, à vendre par
24 f J. ROBERT & Co. 3, Magasins.

CIGARES—un assortiment général de regalias, canones, imperial et Principe, constamment en mains, à vendre par J ROBERT & Co,
3, Magasins

CAFE de la Havane et de Rio, nouvelle récolte, à vendre en magasin par J ROBERT & Co,
24 f 3, Magasins.

INDIGO—20 surons, en magasin, à vendre par
24 f J ROBERT & Co, 3, Magasins.

VIN de Malaga sec—20 1/4 barriques en magasin, à vendre par J ROBERT & co,
24 f 3, Magasins.

TOILE et Corde d'emballage—300 pièces, à vendre par
24 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

HUILE de Palma Christy—50 barils No. 1, à vendre par
24 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

PLOMB de chasse—300 barillets numéros assortis, à vendre par CH. DOANE & Co.
21 fev 69, rue Poydras.

FARINE—200 barils en magasin, à vendre par
CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

BOEUF—30 barils à vendre par
CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

SAINDOUX—25 barils à vendre par
CH. DOANE & Co. 69, Poydras

BEURRE—30 barillets à vendre par
CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

BOTTES, Souliers et Brodequins—800 caisses formant un assortiment complet, à vendre par
22 fev FROST & Co. 8, Douane.

INDIENNES Cochecho—20 caisses dernièrement reçues, à vendre par FROST & Co.
22 fev 8, Canal.

ARDOISES—4,000 pieds reçues par le Royal William de Cornarvon à vendre en lots au gré des acheteurs par
22 fev LYALL & DAVIDSON, 164, Camp

CUIVRE pour chaudronniers, convenables pour gouttières, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
22 fev 164, Camp

BRIQUES—25,000 à vendre en lots au gré des acheteurs, en magasin par LYALL & DAVIDSON,
22 fev 164, Camp.

FERBLANC—150 caisses légèrement avarié, à vendre à bon marché par LYALL & DAVIDSON,
22 fev 164, Camp

ARDOISES—24,000 à vendre sur la levée au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON,
22 fev 164, Camp.

PIERRES meulières en débarquement du navire Rubicon, et à vendre par J. ALBERT,
23 fev 22, rue St. Louis.

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons en débarquement du navire Rubicon, de Havre.
J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

CAFE et Sucre—1000 sacs café vert de la Havane; 200 de récolte de l'année dernière, en magasin, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
14 fev 29, Vieille Levée

VINS—500 caisses rouge de Catalogne, 150 barils malaga sec, 20 do porto, 20 do madère, 10 damejeannes de Rhodes à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
21 f 28 Vieille Levée.

GRAISSE—53 barils en débarquement du steamer Meridian, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
16 fev 63, Gravier

TABAC et cigares—300 balles tabac supérieur en feuille, 500,000 cigares de la Havane, à vendre en magasin par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fev 29, Vieille Levée

CITRONS—150 caisses frais de Malaga, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fev 29, Vieille Levée

CAFE et Sucre—1000 sacs café vert la Havane, 150 do do vieux, 75 caisses sucre blanc do, à vendre en magasin par CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fev 29, Vieille Levée.

VINS—400 barriques rouge de Catalogne, 200 barils Malaga sec, 40 do Madère et Porto, 151 caisses citrons, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
16 fev 29, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane de toutes les espèces, constamment en main et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 fev 22 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane, blanc et brun, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
17 fev 22, Vieille Levée.

ARMES à Feu de Colt—Les soussignés agents de cette manufacture, informent le public qu'ils viennent de recevoir un assortiment de fusils et carabines à 6 coups, qu'ils recommandent en toute confiance aux chasseurs, des pistolets de poches et autres à 6 coups.
HYDE & GOODRICH, 15 Chartres,
24 fev Agents de la manufacture.

WAGGONS, Drays et Charrettes—Le soussigné reçoit constamment de Philadelphie et a constamment en mains, un grand assortiment de waggons à deux et quatre chevaux avec et sans ressorts, drays à cheval et couverts et découverts, drays à cotton de fer, quelques uns de bois, de différentes dimensions, charrettes de toutes dimensions, roues de brouettes, brouettes, &c., à vendre par
19 jan CHS. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

NATTES—Quelques nattes unies de 4/4 à 6/4, à vendre à bas prix pour clore une facture, par
L A LEVY, 32, Douane.

PAR LE MARSHALL.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS—No 500—William Huntly v J. V. Davis curateur &c—Tobias Gibson et alias—En vertu d'un décret de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus énoncée, par l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, le vendredi 25 mars 1842, à midi, les esclaves ci-après décrits, savoir: Salomon, âgé d'environ 30 ans; Lewis, âgé d'environ 26 ans; Major, âgé d'environ 30 ans; Henry Brown, âgé d'environ 35 ans; John Clay, âgé d'environ 25 ans; Jake Scott, âgé d'environ 25 ans; Anthony, âgé d'environ 30 ans; Davy, âgé d'environ 30 ans; Henry Hope, âgé d'environ 25 ans; Horace, âgé d'environ 25 ans; Jim, âgé d'environ 25 ans; Edmund, âgé d'environ 25 ans; Bob, âgé d'environ 25 ans; Daniel, âgé d'environ 40 ans; Ned Woodside, âgé d'environ 35 ans; Little Ned, âgé d'environ 25 ans; Sam, âgé d'environ 25 ans; Aaron, âgé d'environ 24 ans; Moses, âgé d'environ 24 ans; Dicy, âgée d'environ 35 ans; et ses enfans Eveline, âgée de 9 ans, Sarah, âgée de 6 ans et un enfant; Clary, âgée de 20 ans et ses enfans Amanda, âgée de 9 ans; et George enfant; Mary Anne, âgée de 25 ans et ses enfans Ellen, âgée de 6 ans et un enfant; Hannah Andy, âgée d'environ 35 ans et son enfant; Mariah Dorman, âgée d'environ 35 ans, Un nègre nommé Other, âgé d'environ 25 ans; Abbey, âgée d'environ 35 ans; Harriett, âgée d'environ 28 ans, et son enfant Charles, âgé de 5 ans; Charlotte, âgée d'environ 30 ans et ses enfans; Eliza, âgée de 9 ans et Francis de 3 ans; Hannah Banks, âgée de 25 ans; Alanzo, âgée d'environ 25 ans; Tabby, âgé de 22 ans; Mariah, âgée d'environ 25 ans et ses enfants, Walton, âgé de 6 ans, Martha 4 et Bimen 2 ans; Sweet Mariah, âgée d'environ 35 ans; Elvire, âgée d'environ 25 ans et son enfant; Jane Ann, âgée de 25 ans, et ses enfans Anderson, 9 ans; Ellen 7, Pompey 5 et un enfant; Sally, âgée d'environ 25 ans et Rosaline, âgée d'environ 25 ans et son enfant Susan.
Clauses et conditions de la vente: Douze mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du plaintif et des défendeurs, portant hypothèques spéciales sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement.
A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des E.-U.
21 fev—21 p s

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.
No. 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville
LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un bon stock de marchandises entièrement neuves, concernant les différentes branches de son commerce et que l'on peut actuellement visiter.
Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage, que tout ces articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bas prix que tout autre dans le commerce de ces articles de la ville. Ces marchandises consistent principalement en:
FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.
FERREMENT DE CONSTRUCTION—Savoir: Serrures de toute genre, les complètes de Clarks, vis de Jarmen, penture à gonds, des pitons, clous forgés et coupés, targettes, verrous.
FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.
INSTALLATION DE BONNETTES.—Savoir: ressorts en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.
OUTILS DE MECANIQUE—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Rogers, outils, tarrières de Baldwin, vilbrequins et mèches, règles, équerres d'acier, gouges, ciseaux, marteaux, casse-têtes, haches, harminettes, limes, râpes de souliers et de bois.
COUTELLERIE—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures de Rodgers.
USTENSILES DE CUISINE—De fer, de fer blanc, de fonte, de cuivre, &c. &c. généralement tout ce qui est utile.
BROSSES de toutes espèces.
INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION—Rateaux, pioches, bêches, pelles, chaînes de traits, de bœufs, de bois, des scies à main, scies de travers, cognes, marteaux à deux mains, etc.
GARDE-FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES, GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
5 dec WILLIAM A. RYAN.

VINS—3500 caisses vin rouge de Bordeaux, St. Julien, St. Estephe, Chateau Margaux &c, 400 barriques vin rouge de Bordeaux, Montferrand, Medoc, St Julien, Chateau Le Creck &c—1000 barriques vin de Marseille, Bergasse, Bethfort, Legier, handot &c; 600 caisses vin blanc sauterne et Barsac, 150 barils do. 100 barils vinaigre blanc, 500,000 bouchons assortis, 200 caisses macaroni, 20 balles amandes douces écossées, 50 caisses savon de Castille à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
25 fev 11 et 15, rue St Louis

EAU DE VIE de champagne et de Cognac—500 1/2 pipes, 20 1/2 barriques J J Dupuy, en débarquement du navire Eulalie et de la barque Callao; 15 1/2 pipes J J Dupuy, marque locomotive, 15 1/2 pipes eau de vie fine de champagne à couquet, de la marque Magluire, 25 demi-pipes, 25 quarts barriques et 25 1/2 Cognac différentes marques. Le tout pleinement garanti d'importation directe à vendre par
CANTIN, DARAN & Co.
25 fev 11 et 15, rue St Louis

SUCRE de la Havane—150 caisses blanc et brun, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
25 fev 11 et 15 St Louis

CAFE de Rio de qualité supérieure à vendre en magasin par WILLIAM PREHN,
25 fev 56, Douane

SAINDOUX—700 barillets, à vendre par
25 fev FERGUSON & REID, 20 Poydras.

FARINE—250 barils superfine, à vendre par
25 fev FERGUSON & REID, 20, Poydras.

PORC—200 barils prime et mess, à vendre par
25 fev FERGUSON & REID, 20, Poydras.

LIQUEURS françaises et du pays, à vendre par
25 fev FERGUSON & REID, 20 Poydras.

HUILE—25 barriques d'hiver, à vendre par
25 fev FERGUSON & REID, 20, Poydras.

CORDE du Kentucky—400 rouleaux, à vendre par
25 fev FERGUSON & REID, 20, Poydras.

TABAC—6 boucauts en feuilles pour cigares à vendre par FERGUSON & REID,
20, rue Poydras.

FOURNITURES de navires—600 barils goudron, 400 de résine, 125 do brai, 20 do résine en poudre, 10 de esprit de therebenthine, 15 de vernis resineux, cargaison de la goëlette H. Wescott de Wilmington à vendre par
25 f W C WHITRIDGE, 76 Magasins.

RIZ—45 barriques en débarquement de la goëlette H. Wescott de Wilmington à vendre par
25 f W C WHITRIDGE, 76 Magasins.

PLOMB—1300 saumons en débarquement du steamboat Minerva à vendre par
JOS E WOODRUFF, 70 Camp.

BOTTES, souliers et brodequins—400 caisses à vendre par W FROST & Co, 28 Vieille Levée. 25 f

HABILLEMENTS—200 caisses pour la saison à vendre par W FROST & Co, 28 Vieille Levée. 25 f

COTON de Lowell—90 balles 7/8 et 4/4 à vendre par
25 f W FROST & Co, 28 Vieille Levée

INDIENNES—15 caisses différentes couleurs à vendre par W FROST & Co, 28 Vieille Levée

VIN de Sherry—5 1/4 pipes et 5 1/4 barriques à vendre par W FROST & Co, 28 Vieille Levée. 25 f

CAFÉ—500 sacs Rio et St-Domingue à vendre par
25 f W FROST & Co. 28 Vieille Levée.

POIVRE—300 sacs Sumatra à vendre par
25 f W FROST & Co, 28 Vieille Levée.

BLANC de baleine—100 caisses New-Bedford à vendre par W FROST & Co, 28 Vieille Levée.
25 f

BOUCHONS Bas demi-liège—100 milliers à vendre par
FRED. BONIS,
11jan 34, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

VIN rouge vieux, divers crûs—100 barriques en magasin à vendre par FRED. BONIS,
11jan 34, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

SUCRE—60 caisses de la Havane à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 29 Vieille Levée.

CITRONS—100 caisses frais de Malaga à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 29 Vieille Levée.

TABAC et cigares—300 balles supérieur en feuille 200,000 excellents cigares de la Havane à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 29 Vieille Levée

VIN blanc Haut Barsac et Grave—60 barils à vendre par
FRED. BONIS.

BEURRE de Goshen—50 fréquins, à vendre par
14 fev STETSON & AVERY.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HYVER.
J. FREEMAN & Co., encoignure des rues du Canal et des Magasins, viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York, un assortiment général d'habillements convenables pour l'hiver et l'automne; ils continuent à recevoir des consignations par les paquebots réguliers pendant toute la saison.
Leur assortiment étant très grand il leur sera facile de satisfaire leurs habitudes à court délai par des ventes en gros et en détail, à des conditions avantageuses.
6 octobre

REÇU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg Arabias par fil qualité supérieure, bleu et blanc.
Listados do de de bleu et blanc,
do do de couleurs assorties
Platilles, Bretagnes, toile et ordinaire,
Coutil en fil, bleu et blanc.
Fil d'Ecosse rayé et carreaux bleu et blanc,
Ginghams bleu, rose et noir unis, dito pour demi deuil,
Mouchoirs de batiste ourlés et rivière, garnis et non garnis.
Bas de soie noirs, très beaux.
Gants de do do et en filet différentes qualités.
Châles en filet brodés et unis 5/4, 6/4 et 7/4.
Mousseline unie, noire 5/4 et 6/4 de large.
Chaussettes crues, très fine, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par
H. DE GOER & RIFFLARD,
24 janv 40, Chartres

HUILE, Chandelles, et Savon—Nous avons reçu en consignation et nous offrons à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets endossés—2000 gallons huile d'hiver très blanche et garantie pressée froid, 3000 do pure d'automne, 1000 do d'éléphant de mer garantie pressée froid, 400 caisses blanc de baleine de différentes marques supérieures, grosseurs assorties et garanties convenables pour le pays, 150 de chandelles de suif moulées grosseurs assorties marque de Boston et de New-Haven, faites de suif blanc, 600 de savon de Boston et de Cincinnati différentes marques et qualités. Nous garantissons les marchandises ci-dessus d'excellentes qualités.
29 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

MOUSSELINES Suisse quadrillées en blanc;
dito do rayées tréglées do
Jaconats façon batiste,
Mouchoirs batiste coton à bords imprimés;
Do do de et intérieur imprimés
A vendre chez C. LIENNE,
9 jan 168, Toulouse.

MAISONS A LOUER.
Une maison en briques et à étages, située rue de la Vieille-Levée entre Hôpital et Quartier No. 173; cette maison est très convenable pour tenir une auberge ou autre établissement de ce genre.
Une dite située rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts.
Une dite en briques, située rue d'Espagne entre Moreau et Casacalvo, elle est très commode pour une résidence de famille.
Une dite en briques et à étages, située rue Moreau, entre Post et St. Ferdinand, bloc des Architectes. Le tout ou une partie, seulement si on le désire sera louée garnie.
Une dite en briques, située aux encoignures des rues Dumaine et Claiborne.
Plusieurs dito situées rue Claiborne, entre Dumaine et Ste Anne.
Le haut du magasin No. 123, rue de Chartres.
Toutes ces maisons sont neuves, et seront louées à très bas prix.
Pour les conditions s'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
14 fev No. 123, rue de Chartres.

A LOUER—Une maison neuve, située sur le chemin du Bayou, à quatre îlets de la rue Robertson, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie, &c. Il y a dans la cour un bâtiment de quatre appartements, jardin, &c. On la louera $30. S'adresser à
W. E. & R. MURPHY,
13 fev 134, Vieux Bassin.

A LOUER—La maison très convenablement située rue Royale, No. 166, près la banque de l'Etat de la Louisiane. Le loyer en sera modéré et possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à
18 fev J ROBERT & Co, 3, Magasins.

A LOUER—Une Maison à deux étages, très convenablement située rue Gallatin, entre les rues du Quartier et Hôpital. Pour les conditions s'adresser à
F DE LIZARDI & Co.,
52, Bienville.

A VENDRE par le soussigné pour clore une facture:
300 caisses vin rouge Médoc,
367 do vin blanc Haut Barsac,
85 barils vinaigre,
34 caisses vin Médoc, patent bottles,
20 caisses vin muscat,
6000 bouchons courts et à damejeannes,
1300 boîtes sardines,
140 demi boîtes do.
14 caisses eau de vie Dantzic,
30 do liqueurs assorties,
1195 paniers anisette,
65 demi paniers guignolet,
30 caisses kirsch,
10 do marasquin,
10 do fruits au vinaigre,
17 do absynthe,
44 demi pipes eau-de-vie 4e. preuve,
11 tierçons do fine champagne,
367 paniers huile,
367 chapeaux pour hommes et enfans,
1 pendule,
1 malle parapluies,
400 douzaines chemises coloriées,
10000 oranges,
7 pièces toile à draps,
10 pièces étamine pour jupons.
15 janv C. DUPONT, 14, Vieille Levée

PAPIER pour l'usage des notaires, le plus beau qui ait jamais été importé dans le pays, à vendre à des prix modérés par HERBAULT FRERES,
70, rue Bienville

No. 44: V[illegible]

BY BUL[illegible]
NO.

T[illegible]

Daily Paper[illegible]
Country Pa[illegible]
in adva[illegible]

FOR[illegible]

LE[illegible]